

RENTRÉE 2018/2019 – LICENCE 1

PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE OBLIGATOIRE

L'inscription pédagogique est semestrielle elle se fait en ligne www.u-pec.fr.

Étapes à effectuer sur www.u-pec.fr :

- 1 Activer son compte
 - ⇒ www.u-pec.fr
 - ⇒ e-campus
 - ⇒ **Activer son compte**

- 2 Choix des matières de l'UE2 et de la langue.
du 12/09 au 19/09/2018.
 - ⇒ www.u-pec.fr
 - ⇒ e-campus
 - ⇒ **Ma scolarité**
 - ⇒ **Inscription pédagogique**

Les groupes de TD dans les différentes matières seront affichés. **N'omettez pas de conserver précieusement vos dates et horaires de vos différents TD.**

Les étudiants que relèvent du régime dérogatoire doivent remettre à la scolarité une demande écrite et joindre le / les justificatif(s)

La FICHE PEDAGOGIQUE est à télécharger et à imprimer **EN RECTO VERSO** sur le site www.u-pec.fr.

- ⇒ www.u-pec.fr
- ⇒ Composantes droit
- ⇒ **Fiche Pédagogique – L1**

La FICHE PEDAGOGIQUE est à compléter, dater, signer, apposer une photo (obligatoire) et à remettre à la scolarité avant le :

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 (délai de rigueur).

Les étudiants qui ont validé leur 1^{er} semestre ne pourront s'inscrire pédagogiquement qu'au début du 2^{ème} semestre.